

COMMUNE
DE**Saint-Christophe-du-Ligneron**

85670

COMPTE RENDU DE SÉANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,
Lundi 7 Mars 2022 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Daniel PROUX, Guillaume BOSSARD, Élisabeth GIRAUDEAU, Stéphanie LABOUR, Florent JOURDAN, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

Absents et excusés : Mmes et MM. Émilie BOCQUIER (pouvoir à Carine MIGNÉ), Florent DELCLOS (pouvoir à Thierry RICHARDEAU), Auguste GUILLET (pouvoir à Jean-Claude BIRON, Erwan MAILLOT, Sébastien SEGRET et Annabelle MERLET).

Secrétaire de séance : Mme Élisabeth GIRAUDEAU.

Le compte-rendu de la réunion du 7 Mars 2022 est approuvé.

↳ **Ajout à l'ordre du jour**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'ajout du point suivant** :

- Transports scolaires primaires Aléop - Avenant n° 3 à la convention de compétences

↳ **CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ**

➤ **France services**

Monsieur le Maire nous fait part du bilan de cette action.

➤ **Soutien à l'Ukraine**

Monsieur le Maire, référent communautaire, et Madame Claudine CHARRIER, Adjointe à la Solidarité, nous font part de l'organisation de la Commission « Solidarité et Citoyenneté » de notre commune, accompagnée de plusieurs bénévoles, en partenariat avec l'intercommunalité et l'Association Vendée Ukraine, pour soutenir l'Ukraine. Des permanences sont prévues à la Mairie le Mardi et le Jeudi de 14 h à 19 h et le Samedi matin de 10 h à 12 h, afin de récupérer les dons alimentaires, hygiènes ou autres des habitants. A ce jour, les vêtements ne sont plus acceptés.

Après avoir échangé avec Monsieur Alain LAIDET, Président de l'Association Vendée Ukraine, Monsieur le Maire propose également de mettre à disposition une maison d'habitation, acquise depuis peu par la commune et libre de tout occupant, située Place de l'Église. Ce bien peut présenter un intérêt, dans un second temps, pour l'accueil de familles de réfugiés ukrainiens.

Une visite technique devra être faite pour évaluer le temps et le coût des travaux de réhabilitation à réaliser pour remettre en état cette maison. Le principe est chaleureusement retenu par le Conseil Municipal.

↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

➤ Budgets Principal, Assainissement, Lotissement Bréchoteau, ZAC Multisites et Lotissement ÉcoQuartier La Brosse

♦ Approbation des Comptes de Gestion 2021

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, les Comptes de Gestion 2021**, établis par le Centre des Finances Publiques de Challans, qui représentent les résultats de l'exercice 2021.

♦ Approbation des Comptes Administratifs 2021

Monsieur Cyril CONTESSE, Adjoint en charge des finances, présente l'ensemble des comptes, identiques aux Comptes de Gestion. Ceux-ci n'amènent pas de débats. Monsieur le Maire se retire de la salle et confie la tenue du conseil à Monsieur Cyril CONTESSE, pour l'approbation des comptes. Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, les Comptes Administratifs 2021** tels que présentés ci-dessous :

Budget principal

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	2 179 616,09 €	2 762 104,12 €	+ 582 488,03 €
Excédent reporté 2020	/	/	/
Excédent cumulé	/	/	+ 582 488,03 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	1 774 855,36 €	2 000 961,13 €	+ 226 105,77 €
Excédent reporté 2020	/	106 486,52 €	+ 106 486,52 €
Restes à réaliser	712 803,06 €	97 630,26 €	- 615 172,80 €
Déficit cumulé	/	/	- 282 580,51 €
Excédent global	/	/	+ 299 907,52 €

Budget Assainissement

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	72 191,49 €	182 583,73 €	+ 110 392,24 €
Déficit reporté 2020	/	/	0,00 €
Excédent cumulé	/	/	+ 110 392,24 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	537 288,38 €	430 893,50 €	- 106 394,88 €
Déficit reporté 2020	85 868,93 €	/	- 85 868,93 €
Restes à réaliser	30 140,00 €	172 127,71 €	+ 141 987,71 €
Déficit cumulé	/	/	- 50 276,10 €
Excédent global	/	/	+ 60 116,14 €

Budget Lotissement Bréchoteau

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	196 806,11 €	0,30 €	- 196 805,81 €
Excédent reporté 2020	/	196 805,81 €	+ 196 805,81 €
Excédent cumulé	/	/	0,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	/	/	/
Excédent reporté 2020	/	/	/
Restes à réaliser	/	/	/
Déficit cumulé	/	/	/
Excédent global	/	/	0,00 €

Budget ZAC Multisites

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	7 723,50 €	8 050,50 €	+ 327,00 €
Déficit reporté 2020	327,00 €	/	- 327,00 €
Déficit cumulé	/	/	0,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	163 358,59 €	305 077,01 €	+ 141 718,42 €
Déficit reporté 2020	444 696,06 €	/	- 444 696,06 €
Restes à réaliser	42 852,04 €	0,00 €	- 42 852,04 €
Déficit cumulé	/	/	- 345 829,68 €
Déficit global	/	/	- 345 829,68 €

Budget Lotissement ÉcoQuartier La Brosse

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	63 522,33 €	237 066,08 €	+ 173 543,75 €
Déficit reporté 2020	0,15 €	/	- 0,15 €
Excédent cumulé	/	/	+ 173 543,60 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2021	63 522,48 €	1 135,74 €	- 62 386,74 €
Déficit reporté 2020	1 135,74 €	/	- 1 135,74 €
Restes à réaliser	/	/	/
Déficit cumulé	/	/	- 63 522,48 €
Excédent global	/	/	+ 110 021,12 €

Monsieur Cyril CONTESSE précise que le Compte Administratif est très proche du budget primitif établi en 2021, qu'il s'agit d'un bel exercice, excédentaire, dans un contexte sanitaire qui a encore eu des impacts sur les dépenses et les recettes.

↳ URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

↳ CCAS - Bail Terrain de sports

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que nous avons un **bail avec le Centre Communal d'Action Sociale** de Saint Christophe du Ligneron pour **l'utilisation du terrain de sport d'entraînement**, cadastré section ZD n° 99 et n° 100, qui représente un **fermage annuel d'un montant de 43,43 € pour l'année 2021** (réactualisé chaque année selon l'indice de fermage).

Celui-ci d'une durée de 9 ans est arrivé à son terme depuis le 30 Octobre 2015. Le Centre des Finances publiques de Challans nous demande de régulariser cette situation. Par conséquent, nous **devons établir un nouveau bail pour une durée de 9 années à compter du 19 Janvier 2022**.

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer un bail avec le CCAS de St Christophe du Ligneron, aux conditions citées ci-dessus.**

↳ Budget Lotissement Bréchoteau

- Clôture du Lotissement

Étant donné que les travaux sont terminés, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de clôturer ce budget annexe Lotissement Bréchoteau et de cesser son assujettissement à la TVA.**

- Décompte Général et Définitif BODIN

Après avoir reçu du Cabinet AMEAS de Challans, Maître d'œuvre, le **Décompte Général et Définitif** (actualisation) en date du 15 Janvier 2022 de **l'Entreprise BODIN** de Challans, qui représente un **montant de 3 715,13 € TTC** et en raison de la clôture de ce lotissement, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'inscrire et de mandater ce montant sur le Budget Principal 2022** et autorise le remboursement de la retenue de garantie d'un montant de 382,20 € pour ce marché à l'Entreprise MARMIN.

↳ BÂTIMENTS COMMUNAUX

↳ ASL « Le Clos de l'Ermitage » - Convention Cabinet FONCIA

Par délibération n° 10-11-2020 en date du 7 Décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé d'**adhérer à l'Association Syndicale Libre avec Vendée Habitat** pour la **copropriété du bâtiment « Le Clos de l'Ermitage »** et a accepté de passer une **convention avec le Cabinet FONCIA** de St Jean de Monts, en partenariat avec Vendée Habitat, concernant la **gestion de cette copropriété pour une provision de 1 080 € par an.**

Cette convention arrivant à échéance, le Cabinet FONCIA nous présente **une nouvelle convention de gestion**, qui prendra effet le **1^{er} Avril 2022** et fin le **30 Juin 2023**, pour une **provision identique à l'année précédente soit 1 080,00 € par an.**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de signer une nouvelle convention de gestion avec le Cabinet FONCIA** de St Jean de Monts, **aux conditions énumérées ci-dessus.**

↳ ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

➤ Section Jeunesse

- Tarifs Activités 2022

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs des activités**, organisés par le Foyer de Jeunes Ado'Space, pour l'année 2022, comme suit :

Activité sans matériel à acheter	3 €
Activité avec matériel spécifique	5 €
Soirée repas + animation simple	8 €
Soirée repas + animation + importante	10 €
Petite sortie	12 €
Sortie repas et animation extérieur	20 €
Grande sortie	20 €
Séjour mini-camp coef + 900	300 €
Séjour mini-camp coef - 900	275 €
Formation PSC 1	15 €
Sortie Disney - coefficient < à 900 €	40 €
Sortie Disney - coefficient > à 900 €	50 €

- Action d'autofinancement « Petit Déjeuner »

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, l'action d'autofinancement « Petit Déjeuner »**, présentée et organisée par le **service Jeunesse**, le **Dimanche 20 Mars 2022** au matin, pour la vente de viennoiserie à **1,30 €/pièce**, pour un coût d'acquisition à **0,50 €/pièce** auprès de la Boulangerie « Au Mille Pattes » de St Christophe du Ligneron.

➤ Transports scolaires primaires Aléop - Avenant n° 3 à la convention de compétences

Vu la **convention de délégation de compétences de la Région aux autorités organisatrices de second rang** de Vendée signée le 28/05/2018, l'avenant n° 1 signé le 15/07/2019 et l'avenant n° 2 signé le 10/12/2020 ;

Après présentation, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer un avenant n° 3 à la convention de délégation de compétences émanant d'Aléop Région des Pays de la Loire** qui modifie le texte du 1^{er} paragraphe de l'article 5 - Durée et modification de la convention - est annulé et remplacé par : *« la présente convention prend effet dès sa date de notification à l'organisateur secondaire compte tenu des obligations préparatives lui incombant avec la rentrée scolaire. Son terme est prévu à la fin de l'année scolaire 2022-2023 »*.

↳ SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

➤ Projet Quartier Séniors - Convention d'étude avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer une convention d'étude avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée dans le cadre d'un projet de Quartier Séniors sur l'îlot F de la ZAC Multisites secteur Centre**. Le périmètre de cette convention couvre **2 parcelles cadastrées section AB n° 108 et 345, d'une surface totale de 2 564 m²**, pour un engagement financier d'un **montant plafonné à 400 000,00 € HT, d'une durée de 18 mois**.

Ce montant destiné au financement de l'ensemble des dépenses liées aux actions foncières :

- prix d'acquisition et frais annexes,
- indemnités liées aux évictions,
- prestations de tiers liées aux études, travaux et opérations diverses,
- dépenses engendrées par la gestion des biens.

↳ DIVERS

➤ Panneau d'information - Modification des horaires d'éclairage public

Suite à la modification des horaires d'éclairage public, Monsieur Jacques RIGALLEAU, Adjoint en charge du dossier, propose de ne pas modifier les anciens panneaux d'information à ce sujet et de les retirer. Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur Jacques RIGALLEAU.

➤ Limitation vitesse dans le bourg

Monsieur Daniel PROUX, Conseiller Municipal délégué en charge du dossier, propose à l'Assemblée de limiter à 30 kms/heure l'ensemble du bourg dans un souci d'homogénéité et de meilleure visibilité. Cette proposition répond aussi aux nombreuses remarques des ligneronnais regrettant une trop grande vitesse. Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur Daniel PROUX. Un arrêté municipal sera pris en ce sens.

➤ Matinée solidarité

Madame Claudine CHARRIER, Adjointe en charge du dossier, nous informe d'une « matinée solidarité » prévue le Samedi 26 Mars 2022 autour du terrain de boule (ancien stade), pour un accueil des participants à partir de 9 heures autour d'un petit café. L'animation proposée est la remise en état de ce terrain de boule, suivie de parties de pétanque, boules en bois, mölkky, etc...

➤ Bureaux de vote des élections présidentielles

Monsieur le Maire nous fait part de la liste rectifiée des membres des deux bureaux de vote pour les élections présidentielles.

L'affiche invitant les ligneronnais à aller voter est montrée. Pour lutter contre l'abstention, celle-ci sera largement diffusée.

↳ DÉCISIONS DU MAIRE

Vu les délibérations en date du 25 Mai 2020 et du 6 Juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire, Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la décision prise :

↳ **N° 204DCM-2022-3 du 7 Février 2022 : décide de signer le devis n° DE00000013 avec l'entreprise GUILLET du Poiré sur Vie (85), pour l'année 2022, pour un montant total de 8 820,00 €, concernant le balayage des rues sur la Commune.**

↳ QUESTIONS DIVERSES

➤ Coupure d'eau le 16 Mars 2020

Monsieur Jean-Claude BIRON nous fait part d'une coupure d'eau prévue le 16 Mars 2020 par STGS en raison des travaux de la 2x2 voies RD 948 et de l'organisation pour nos bâtiments publics. Un courrier sera adressé à chaque habitant et entreprise.

➤ ELISE

Monsieur Jacques RIGALLEAU, Adjoint en charge du dossier, nous fait part d'une réunion d'information, organisée par l'Association ELISE, sur les énergies renouvelables citoyennes.

➤ Grippe aviaire

Monsieur Patrick CHANSON nous fait part de la situation dramatique vécue par les éleveurs, ligneronnais et vendéens, en raison de la grippe aviaire. Les directives préfectorales amènent à un abattage massif des volatiles en vue d'un assainissement sur tout le département.

Séance levée à 22 h 39.

Pour extrait, Affiché le 15 Mars 2022
Le Maire, Thierry RICHARDEAU



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 11 Avril 2022 à 20 h 30.